



FRCIVAM Bretagne

17 rue du Bas Village – CS 37725

35577 CESSON SEVIGNE cedex

Tél. 07 77 46 75 74

Mail : laurence.gravel@civam.org

N° Organisme de formation : 53 35 05856 35

Certifié Qualiopi au titre des actions de formation

Contexte :

Les collectivités territoriales sont nombreuses à s'impliquer dans des projets alimentaires territorialisés (PAT). Or, celles-ci sollicitent les acteurs de territoires concernés par les enjeux de relocalisation de l'alimentation et de l'agriculture, dont les organismes de développement agricoles et les groupements de d'agriculteur.trices. Pour s'impliquer dans ces espaces de concertation, les animateur.trices des structures agricoles et les agriculteur.trices ont besoin de 1) mieux connaître ces espaces de concertation 2) monter en compétences pour pouvoir y siéger et s'y impliquer 3) identifier les rôles qu'ils peuvent y jouer.

Objectifs opérationnels :

- **Connaître et comprendre** les contours des PAT, afin de saisir son utilité et ses fonctionnements.
- **Identifier et décrypter** les orientations du PAT de son territoire - en matière d'action foncière, de transformation des productions, restauration collective, relocalisation, etc.
- **S'approprier** les outils et la méthodologie des PAT, pour pouvoir les mobiliser.
- **Être en capacité de contribuer** à la réalisation du PAT de son territoire.

Décrypter et s'impliquer dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de son territoire

Programme :

Journée 1

- Les contours des PAT : Quelles ambitions ? Qui peut s'en saisir ? Qui peut y contribuer ? Quels champs d'actions ?
- Les phases de mise en place d'un PAT : quels moments-clés pour l'intégrer ?
- L'ingénierie financière d'un PAT et les leviers à mobiliser pour pouvoir s'y impliquer.
- Les rôles et compétences des collectivités territoriales mobilisables au sein d'un PAT.

Journée 2

- S'impliquer dans un PAT : places, rôles et stratégies partenariales à mettre en place.
- L'articulation du PAT avec d'autres démarches de planification territoriale ;
- Analyse de cas concrets.

Modalités pédagogiques et techniques :

Format : présentiel.

Techniques d'animation : Pédagogie active, alternant des temps de théorie, de mise en débat, des temps de réflexions individuelles sur son territoire et sa pratique et l'analyse de cas concrets.

Outils pédagogiques : Apports didactiques : concepts, point-clés, méthodologie ; ateliers en groupes ; partage d'expériences ; jeux.

Moyens matériels fournis : Aucun pendant la formation ; compte-rendu et ressources après la formation.

Modalités d'évaluation :

- Bilan intermédiaire, en cours de formation à l'oral.
- Evaluation des acquis et transfert de compétences.
- Evaluation de satisfaction orale et écrite.

Intervenants : Victor Giguët-Chevalier et Guillaume Février du CPIE de Belle-Ile-en-Mer. Thomas Bréger de

Dates : 15 et 16 février 2024

Horaire : 2 jours (14h) | J1 : 10h – 18h / J2 : 9h – 17h.

Lieu : au [Gîte du Chêne Blanc](#), Plessé, 44630.

Public et Pré-requis : Animateur.rice,technicien.ne, agent.e de développement d'organismes agricoles, agriculteur.trice impliqué.e ou souhaitant s'impliquer dans un PAT. Pas de pré-requis.

Modalités financières :

Frais pédagogiques : 750€ / 550€ pour les associations adhérentes au réseau InPACT.

Financement :

- **Pour les salarié.es qui relèvent d'OCAPIAT**, prise en charge à hauteur de 45%, par le dispositif Boost Compétences, en adressant sa [demande préalable](#).

- **Pour les agriculteur.trices relevant de VIVEA**, s'adresser à Laurence Gravel pour être pris en compte.

- **Pour salarié.e.s d'autres secteurs**, voir avec votre OPCO.

Autres frais : Restauration et hébergement organisé, à la charge des participant.es.

Modalités d'inscription : [Répondre au questionnaire en ligne sur ce lien](#). Pour toute question, contacter

Laurence Gravel, coordinatrice Formation FRCIVAM Bretagne | 07 77 46 75 74 | laurence.gravel@civam.org

Date limite d'inscription : 26 janvier 2024.

Modalités de paiement et attestation : Votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture. Un certificat de réalisation vous sera fourni en fin de formation.

Accessibilité handicap : Si besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée, nous contacter : laurence.gravel@civam.org

Indicateurs de résultats : Niveau de satisfaction de la formation en 2023 : 97 % - Atteinte des objectifs : 97 %.